

91618-2026 - Hange

Prantsusmaa – Insener-tehnilised teenused – Marché cadre national de conception et mise en oeuvre d'aménagements durables de la végétation sous les lignes électriques RTE

OJ S 27/2026 09/02/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: RTE Réseau de Transport d'Electricité

E-posti aadress: anthony.mazellier@rte-france.com

Hankija õiguslik vorm: Riigi osalusega äriühing

Võrgustiku sektori hankija tegevus: Elektrienergiaga seotud tegevus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Marché cadre national de conception et mise en oeuvre d'aménagements durables de la végétation sous les lignes électriques RTE

Kirjeldus: Le marché concerne la réalisation d'études et la maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation d'aménagements durables de la végétation dans les emprises de lignes électriques aériennes ou autour des postes électriques entretenus par RTE. Est considéré comme Aménagement Durable de la Végétation toute conversion d'emprise visant à stabiliser durablement l'évolution de la végétation dans les emprises entretenues par RTE et de réduire de manière pérenne les interventions d'entretien à la charge de RTE.

Menetluse tunnus: 6203a958-bc85-44ed-b098-8699c58f54fd

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: France

2.1.4. Üldine teave

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/25/EL

2.1.5. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Hanke osade maksimaalne arv, mille kohta üks pakkuja võib pakkumusi esitada: 13

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Ainult siseriiklikest kõrvalejätmise alustest tulenevate kohustuste rikkumine: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Lot 1 - CM Lille

Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 1 - CM Lille

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Nord (FRE11)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Oise (FRE22)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Pas-de-Calais (FRE12)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Aisne (FRE21)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Ardennes (FRF21)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Marne (FRF23)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 970 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 970 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas

être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumendid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused**Esitamise tingimused:**

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid**Raamleping:**

Raamleping ilmainikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave d naamilise hankes steemi kohta:

Ei kohaldata d naamilist hankes steemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise t htaegade kohta: R f r  pr contractuel pr vu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n  2009-515 du 7 mai 2009 relative aux proc dures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit  tre form  avant la conclusion du contrat. R f r  contractuel pr vu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n  2009-515 du 7 mai 2009 relative aux proc dures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit  tre form  au plus tard le trente et uni me jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union europ enne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les march s fond s sur un accord-cadre ou un syst me d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut  tre saisie jusqu'  l'expiration d'un d lai de six mois   compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de proc dure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE R seau de Transport d'Electricit 

Hankedokumentidele internetiv list juurdep  su pakkuv organisatsioon: RTE R seau de Transport d'Electricit 

5.1. Osa: LOT-0003

Pealkiri: Lot 2 - CM Lyon GMR Auvergne et Forez-Velay

Kirjeldus: Am nagement Durable de la V g tation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 2 - CM Lyon GMR Auvergne et Forez-Velay

5.1.1. Eesm rk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

T iendavad hankev imalused:

T iendavate hankev imaluste kirjeldus: Renouvellement pour une dur e d'un an

5.1.2. Lepingu t itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Allier (FRK11)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu t itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Cantal (FRK12)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu t itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Puy-de-D me (FRK14)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu t itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Haute-Loire (FRK13)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu t itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Loire (FRK25)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

5.1.4. **Uuendamine**

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. **Maksumus**

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 480 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 480 000,00 EUR

5.1.6. **Üldine teave**

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. **Kvalifitseerimistingimused**

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de

bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumendid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmainikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication

au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälisel juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0004

Pealkiri: Lot 3 - CM Lyon GMR Lyonnais, Savoie et Dauphiné

Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 3 - CM Lyon GMR Lyonnais, Savoie et Dauphiné

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Rhône (FRK26)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Savoie (FRK27)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Drôme (FRK23)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Isère (FRK24)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 1 040 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 1 040 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKE'd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB :

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumentid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkuja rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0005

Pealkiri: Lot 4 - CM Marseille

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Var (FRL05)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Gard (FRJ12)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Ardèche (FRK22)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Drôme (FRK23)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 1 740 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 1 740 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat

doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumentid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektroniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dünaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dünaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0006

Pealkiri: Lot 5 - CM Nancy

Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 5 - CM Nancy

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Moselle (FRF33)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Vosges (FRF34)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Meuse (FRF32)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Ardennes (FRF21)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Marne (FRF23)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Haute-Marne (FRF24)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Aube (FRF22)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Yonne (FRC14)
Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)
Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Nièvre (FRC12)
Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Saône-et-Loire (FRC13)
Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Haute-Saône (FRC23)
Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Doubs (FRC21)
Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Jura (FRC22)
Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026
Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 4 310 000,00 EUR
Raamlepingu maksimaalne maksumus: 4 310 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega
Reserveeritud osalemine:
Osalemine ei ole reserveeritud.
Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah
See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah
Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade
Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded
Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'

identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation

pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 7

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumendid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec

mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 4

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälisest juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0007

Pealkiri: Lot 6 - CM Nanterre GMR Basse-Seine et Normandie

Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 6 - CM Nanterre GMR Basse-Seine et Normandie

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Manche (FRD12)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Calvados (FRD11)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Orne (FRD13)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Eure (FRD21)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 490 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 490 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats :

1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumendid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave d  naamilise hankes  steemi kohta:

Ei kohaldata d  naamilist hankes  steemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise t  htaegade kohta: R  f  r   pr  contractuel pr  vu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n   2009-515 du 7 mai 2009 relative aux proc  dures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit   tre form   avant la conclusion du contrat. R  f  r   contractuel pr  vu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n   2009-515 du 7 mai 2009 relative aux proc  dures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit   tre form   au plus tard le trente et uni  me jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union europ  enne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les march  s fond  s sur un accord-cadre ou un syst  me d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut   tre saisie jusqu'   l'expiration d'un d  lai de six mois    compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de proc  dure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE R  seau de Transport d'Electricit  

Hankedokumentidele internetiv  list juurdep   su pakkuv organisatsioon: RTE R  seau de Transport d'Electricit  

5.1. Osa: LOT-0008

Pealkiri: Lot 7 - CM Nanterre GMR Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest

Kirjeldus: Am  nagement Durable de la V  g  tation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 7 - CM Nanterre GMR Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest

5.1.1. Eesm  rk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

T  iendavad hankev  imalused:

T  iendavate hankev  imaluste kirjeldus: Renouvellement pour une dur  e d'un an

5.1.2. Lepingu t  itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu t  itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Yvelines (FR103)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu t  itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Essonne (FR104)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu t  itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu t  itmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Oise (FRE22)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 1 380 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 1 380 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de

moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats :

- 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'

Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumendid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0009

Pealkiri: Lot 8 - CM Nantes GMR Anjou, Atlantique et Bretagne

Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 8 - CM Nantes GMR Anjou, Atlantique et Bretagne

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Finistère (FRH02)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Côtes-d'Armor (FRH01)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Morbihan (FRH04)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Mayenne (FRG03)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Sarthe (FRG04)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Vendée (FRG05)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 1 200 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 1 200 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'

identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation

pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumendid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec

mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälisest juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0010

Pealkiri: Lot 9 - CM Nantes GMR Sologne et Poitou-Charente

Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 9 - CM Nantes GMR Sologne et Poitou-Charente

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Eure-et-Loir (FRB02)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Loiret (FRB06)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Loir-et-Cher (FRB05)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Cher (FRB01)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Indre (FRB03)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Vienne (FRI34)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Deux-Sèvres (FRI33)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Charente-Maritime (FRI32)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Charente (FRI31)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 710 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 2 710 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra

adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et

signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il

participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 6

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumentid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmise seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 3

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälisest juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0011

Pealkiri: Lot 10 - CM Toulouse GMR Bearn

Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 10 - CM Toulouse GMR Bearn

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Landes (FRI13)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hautes-Pyrénées (FRJ26)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 1 490 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 1 490 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux

actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation
Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)
Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation
Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)
Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumendid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0012

Pealkiri: Lot 11 - CM Toulouse GMR Gascogne

Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Sisemine tunnus: 25026 - Lot 11 - CM Toulouse GMR Gascogne

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Gironde (FRI12)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Dordogne (FRI11)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Lot-et-Garonne (FRI14)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 760 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 2 760 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des

éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumentid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 3

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0013

Pealkiri: Lot 12 - CM Toulouse GMR Laro et Pyrénées
Kirjeldus: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille
Sisemine tunnus: 25026 - Lot 12 - CM Toulouse GMR Laro et Pyrénées

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Gers (FRJ24)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Tarn-et-Garonne (FRJ28)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Tarn (FRJ27)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Ariège (FRJ21)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Aude (FRJ11)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Pyrénées-Orientales (FRJ15)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Hérault (FRJ13)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 1 120 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 1 120 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB :

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etappi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumentid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Osa: LOT-0014

Pealkiri: Lot 13 - CM Toulouse GMR Massif Central Ouest

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Creuse (FRI22)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Haute-Vienne (FRI23)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Corrèze (FRI21)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Cantal (FRK12)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Lot (FRJ25)

Riik: Prantsusmaa

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/08/2026

Kestuse lõppkuupäev: 31/07/2028

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 5

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 1 460 000,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 1 460 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de

milieus naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 5

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 60

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Définis dans les documents de la consultation

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumentid

Lisateabe taotlemise tähtaeg: 20/02/2026

Hankedokumentide aadress: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://rte-france.bravosolution.com>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Lubatud

Variandid: Lubatud

Pakkujad võivad esitada rohkem kui ühe pakkumuse: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Sans objets

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: jah

Lisateave konfidentsiaalsuskokkuleppe kohta: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Rahastamiskord: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RTE Réseau de Transport d'Electricité

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Registreerimisnumber: 444 619 258 02482

Osakond: Direction des Achats

Postiaadress: RTE - PAM - 99 rue de Lyon - 13015 Marseille

Linn: Marseille

Sihtnumber: 13015

Riik – jaotus (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Riik: Prantsusmaa
Kontaktpunkt: Anthony MAZELLIER
E-posti aadress: anthony.mazellier@rte-france.com
Telefon: 0659725383
Hankija profiil: <https://rte-france.bravosolution.com>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Hankedokumentidele internetivälisest juurdepääsu pakkuv organisatsioon

8.1. ORG-0003

Ametlik nimi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Registreerimisnumber: 17780111500151

Osakond: Instance chargée des procédures de recours

Postiaadress: 179-191, avenue Joliot-Curie

Linn: Nanterre

Sihtnumber: 92020

Riik – jaotus (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Instance chargée des procédures de recours

E-posti aadress: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Telefon: 01 40 97 10 10

Internetiaadress: <https://www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre>

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

8.1. ORG-0000

Ametlik nimi: Publications Office of the European Union

Registreerimisnumber: PUBL

Linn: Luxembourg

Sihtnumber: 2417

Riik – jaotus (NUTS): Luxembourg (LU000)

Riik: Luksemburg

E-posti aadress: ted@publications.europa.eu

Telefon: +352 29291

Internetiaadress: <https://op.europa.eu>

Selle organisatsiooni rollid:

TED eSender

Teave teate kohta

Teate tunnus/versioon: d7c6c8c5-cd38-4326-b4a7-80ac8459cc95 - 02

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 17

Teate saatmise kuupäev: 05/02/2026 15:41:43 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 91618-2026

